



37ème SALON D'AUTOMNE du 11 au 19 OCTOBRE 2025 Mairie de Saint-Benoît-de-Carmaux

Madame, Monsieur,

Le 37^{ème} salon d'automne qui se tiendra du 11 au 19 octobre 2025 lance son appel aux artistes ! Cette édition est placée sous le thème « **Du charbon à la terre** ». Ouvert à tous, artistes reconnus ou inconnus, expérimentés ou simples passionnés.

Les mineurs de charbon étaient souvent aussi agriculteurs pour diverses raisons.

Le travail minier était mal rémunéré et instable, donc l'agriculture offrait un complément de revenu et une source de nourriture.

De plus, la saisonnalité du travail minier permettait aux familles de cultiver des terres pendant les périodes de chômage partiel.

Beaucoup de mineurs avaient accès à des lopins de terre hérités, ce qui favorisait l'autonomie alimentaire et réduisait leur dépendance aux commerces.

Leur éthique de travail, basée sur l'effort physique, les incitait à impliquer toute la famille dans les activités agricoles.

Cette tradition était souvent ancrée dans leur histoire familiale, même après être devenus mineurs. L'organisation du temps de travail, avec des quarts à la mine, leur permettait de s'occuper de leurs champs ou animaux.

L'agriculture offrait également une résilience face aux crises économiques, garantissant une certaine autosuffisance.

Certaines compagnies minières encourageaient même cette dualité en attribuant des terrains pour cultiver des potagers, ce qui stabilisait la main-d'œuvre.

La solidarité communautaire était forte, avec des familles s'entraïdant dans les tâches.

Enfin, cultiver la terre offrait une sécurité pour la retraite, surtout dans un contexte où les conditions de travail étaient difficiles. Ce mode de vie a perduré jusqu'au déclin de l'industrie minière au XX^e siècle, marqué par la mécanisation et l'urbanisation.

Comment s'inscrire ? 

Comme de coutume, il est possible d'exposer votre travail sans tenir compte du thème choisi.

A vous de produire, nous vous faisons confiance. J'en profite pour vous remercier par avance de ce que vous soumettez à notre curiosité, en donnant libre cours à votre inspiration pour nous transporter dans votre univers.

Inscription

Vous trouverez ci-joint, le bulletin d'inscription à nous retourner au plus tard le 26 septembre 2025 par courrier (mairie, 1 place du 24 novembre 1965, 81400 SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX) ou par mail (etatcivil.cantine@mairie-stbenoit.fr).

Dépôt et retrait des oeuvres

Le dépôt de vos oeuvres aura lieu en mairie du lundi 6 au jeudi 9 octobre 2025.

Le retrait des oeuvres le lundi 20 octobre 2025 en mairie de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30.

Date et heures d'ouverture de l'exposition

Elle sera ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00. Les samedi 11 octobre, dimanche 12, samedi 18 et dimanche 19 octobre de 14 heures à 17 heures.

Permanences

Afin d'assurer le bon déroulement des week-ends, nous avons besoin de votre aide pour tenir des permanences les samedis 11 et 18 et les dimanches 12 et 19 octobre 2025 de 14h00 à 17h00.

L'idée est de répartir les créneaux afin que chacun puisse contribuer sans que cela ne soit trop contraignant. Votre présence serait précieuse pour accueillir les visiteurs et répondre à leurs questions.

Pour faciliter l'organisation, vous pouvez indiquer vos disponibilités sur le(s) créneau(x) qui vous conviennent le mieux sur la fiche d'inscription.

N'hésitez pas à nous contacter (05.63.80.24.10) si vous avez des questions. Merci d'avance pour votre engagement et votre aide précieuse !

A très bientôt.

Saint-Benoît-de-Carmaux, le 02 avril 2025

Thierry SAN ANDRES,
Maire

